

Monsieur Claude EVIN
Directeur général
de l'A.R.S. d'Ile-de-France
35 rue de la Gare
75935 Paris cedex 19

Hôtel de ville

BP 30 122
95875 Bezons cedex
Tél 01 34 26 50 00
Fax 01 30 76 06 60
Toute correspondance
doit être adressée
à M. le Maire

Bezons, le 25 janvier 2011

Monsieur le directeur,

J'apprends avec colère de ma collègue adjointe au maire en charge de la santé, Florelle Prio et du *comité de défense de l'hôpital d'Argenteuil* votre décision de fermer le service de radiothérapie de cet établissement.

Le prétexte invoqué - 575 patients ont été accueillis au lieu des 600 exigés par l'Agence régionale de santé - prêterait à sourire, si les conséquences d'une telle décision ne se traduisaient pas par une réelle mise en danger de malades souffrant de pathologie lourdes, notamment de cancers.

Cette décision est indigne pour les 500 000 habitants de notre bassin de vie, lesquels seraient contraints de faire des kilomètres supplémentaires pour se soigner. Elle contribue à placer une nouvelle fois l'hôpital public d'Argenteuil dans une logique de restructuration purement économique au mépris du principe d'égal accès aux soins. En fait de "rationalisation des soins", vous instituez le rationnement et l'éloignement des soins pour les patients.

Cette décision est inégalitaire car beaucoup de nos concitoyens sont de condition modeste or, vous n'ignorez pas que ce service public de radiothérapie est le seul dans le Val-d'Oise. Sa fermeture serait du pain béni pour les groupes privés qui seraient les seuls à assurer ces traitements.

Non, Monsieur le directeur, la santé n'est pas une marchandise ! Contre la loi de l'argent et des profits financiers des grands groupes (notamment pharmaceutiques) nous faisons le choix de la solidarité et de l'égalité des droits.

Cette décision est intolérante à l'encontre des praticiens et personnels hospitaliers dont la compétence est unanimement reconnue.

Enfin, **cette décision est choquante** quand on sait que 4 millions d'€ de fonds publics ont été engagés pour équiper ce service d'appareils de pointe extrêmement performants.

Une telle cure d'austérité ne s'impose en rien puisque les moyens financiers existent pour assurer des services publics de qualité pour tous. **C'est pourquoi, je demande instamment le retrait de cette décision et le retour à un projet qui prenne réellement en compte les besoins de la population en matière d'accès public aux soins.**

Les élus, le *comité de défense de l'hôpital d'Argenteuil*, les praticiens et personnels de santé de l'établissement, les citoyens de notre bassin de vie s'opposeront avec la plus grande détermination à cette nouvelle régression de santé portant atteinte aux conditions et à l'espérance de vie.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Vice-Président du Conseil général du Val-d'Oise,
Dominique LESPARE

Cabinet du Maire

Réf :

Cour-CAB-110125/09

DL/PN/LM